

TRANSPORT

CMA CGM se rapproche de Dubreuil

Le groupe maritime, également présent dans la logistique via sa filiale Ceva, et le groupe Dubreuil Aero qui gère les compagnies Air Caraïbes, French Bee et HiLine Cargo (il est le fait le premier groupe aérien privé avec une flotte de 14 longs courriers), annoncent avoir signé un protocole d'accord pour l'entrée de CMA CGM à hauteur de 30% au capital de Dubreuil Aero. Cette prise de participation qui s'opérera via une augmentation de capital par acquisition d'actions, reste soumise au feu vert des autorités de la concurrence. Avec ce partenariat, les deux groupes familiaux entendent sceller des coopérations, notamment sur les territoires d'outre mer où ils sont très implantés.

LA DATE

3

Le 3 octobre, c'est la date à laquelle va se dérouler Studyrama, au Dôme à Marseille, un salon d'orientation 3 en 1 (grandes écoles, formations santé, paramédical et social et, enfin, formations art, mode, design), pour s'informer et trouver sa voie. www.studyrama.com

SERVICES

SEA TPI est en mode croissance

L'entreprise de La Ciotat spécialisée dans les services liés aux technologies de l'information (services IT et mode Run) pour les entreprises, poursuit son développement en s'appuyant sur un volume d'activité qui cette année devrait progresser de plus de 10%. Une performance qui autorise la prévision d'un chiffre affaires de 23,5 millions d'euros chiffre à la fin décembre. Il devrait être de 30 millions fin 2022. Une accélération qui s'inscrit dans l'ambition SEA TPI, fondée il y a vingt ans, de doubler de taille. L'entreprise qui a recruté 25 salariés cette année et une quarantaine durant les deux dernières années, envisage par ailleurs d'ouvrir un centre de services à Paris pour se rapprocher de ses clients.



REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Canavese sauvée par sa filiale Salade de fruits

Ce n'est pas tout à fait un soulagement, mais ça y ressemble. Alors que la vague des plans sociaux déferle, le groupe Canavese a décidé de l'éviter. L'offre qu'il portait pour la reprise de son propre groupe, sous la forme d'une nouvelle holding dans laquelle sa filiale Salade de fruits joue un rôle central, a été choisie hier par le Tribunal de commerce de Marseille.

Le projet permet de conserver 231 postes, 9 salariés étant licenciés. La mise sur le marché de la restauration hors domicile, en expansion alors que la vente de fruits et légumes en direction de la grande distribution rapporte moins, avec une tension sur les prix, et avait la faveur des salariés face à la seconde offre, socialement moins disante. "Elle ne reprenait que 48 salariés et émanait d'un groupe qui compte une vingtaine de sociétés de moins de 50 salariés", confie Nicolas Debure, délégué syndical et élu CFDT au CSE de Canavese. "Nous avons eu à cœur de sauver l'emploi dans cette période difficile", commente Gérard Canavese, le président de la PME aubagnaise, qui avait demandé en avril dernier le placement de la société en redressement judiciaire. Le grossiste en fruits et légumes avait connu deux exercices déficitaires, en 2018 et 2019, en raison notamment des activités de production de bananes en Côte

d'Ivoire et d'agrumes au Maroc, dont elle avait fini par se séparer en début d'année. Face à la concurrence espagnole et d'Amérique centrale, le groupe avait préféré se recentrer sur la distribution, en particulier vers la restauration hors domicile, qui représentait avant la crise 45% du chiffre d'affaires.

Et c'est cette direction-là que prend aujourd'hui la nouvelle holding associant Deurrieu investissement (dont le directeur de Salade de fruits est le gérant), Tissot Invest et VC Invest (dont Vincent Canavese est le président). La nouvelle entité intègre aussi Canavese Sud ouest, ce qui permet un rayonnement sur tout le grand sud, via 11 plateformes logistiques pour un chiffre d'affaires consolidé attendu de 95 M€ en 2021. Reste que certains créanciers, en seront toutefois pour leurs frais. "Il y a un ordre de priorité des créances dont nous ne sommes pas décisionnaires mais cela ne veut pas dire qu'ils ne touchent rien", explique Gérard Canavese à propos notamment de certains producteurs. Le tribunal donne rendez-vous le 9 juin 2021 pour la signature des actes de cessions et de la production d'un organigramme précis de fonctionnement de cette nouvelle entité, qui emploiera 430 salariés et dont le siège sera basé à Marseille et non plus à Aubagne.

Marie-Cécile BÉRENGER

ÉCHOS D'ÉCO

ARTI'S BOUTIQUE

Lambesc saison 2, c'est parti !

Après le succès de la saison 1, qui s'était déroulée de février à décembre 2019 dans le cadre du dispositif Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce), la Métropole Aix-Marseille Provence Territoire Pays d'Aix, avec le soutien financier de ses partenaires (communes et association des commerçants de Lambesc pour Lambesc) et en collaboration avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Paca a décidé de renouveler l'opération pour la saison 2019-2020, et de la déployer dans trois communes : Lambesc, Les Pennes-Mirabeau et une troisième ville, qui fera l'objet d'une sélection par un jury fin septembre. Ce sont les mêmes artisans qui animent la boutique par sessions de deux mois, avant de céder leur place à une nouvelle équipe. www.artisboutique.fr

CLIC & BUSINESS

Pari réussi

Organisé par la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence dans le cadre du Métropolitain Business Act pour booster l'économie locale et favoriser la relance, l'événement Clic & Business qui s'est tenu mardi, a réuni 354 participants. Lors des 335 rendez-vous BtoB qualifiés organisés tout au long de la journée en visioconférence, les participants ont pu prospecter, rencontrer des acheteurs, sourcer de nouveaux partenaires, réseauter... Bref, se faire connaître et élargir leur réseau pour une relance d'activité solide.

LE MERCATO



Christian Burle

a été élu président du conseil d'administration de la Somimar, la société gestionnaire du marché d'intérêt national (Min) des Arnavaux et du site de Saumaty dédié aux produits de la mer. Christian Burle, maire de Peynier et vice-président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, préside un conseil composé de représentants des collectivités locales Ville de Marseille (Samia Ghali) et Métropole Aix-Marseille-Provence (Henri Pons, Laurence Semerdjian, Franck Ohanesian, Michel Mille, Sarah Boualem, Jean-David Ciot et Yves Wigt), ainsi que de professionnels.

Solable défie le marché des fontaines à eau

Avec un nouveau brevet adossé à son purificateur d'eau du robinet LaVie, la start-up s'attaque à un gros morceau

Rien n'arrête Pascal Nuti. Ni les difficultés techniques, ni les grands consortiums. Ce self-made-man, touche à tout et serial entrepreneur, a décidé cette fois-ci de s'attaquer au marché des fontaines à eau, en s'adossant à sa précédente innovation LaVie, une solution de purification de l'eau du robinet sans consommable. (Lire ci-dessous) "Notre actualité du moment, c'est l'innovation, plaide le cofondateur de Solable. Cet été, nous avons déposé un nouveau brevet inspiré des travaux effectués durant le Covid. Alors que je lançais une électrolyse, j'avais oublié de mettre la dose de produits (sel et acide). Et au bout de dix minutes, je me suis aperçu que cela sentait le chlore. Mais comment avais-je pu en produire du chlore alors qu'il n'y avait pas de sel dans l'eau?"

Et d'ajouter : "Je me suis rendu compte qu'avec une quantité infinitésimale, on pouvait générer une quantité maximale d'eau de Javel. J'ai donc déposé un brevet sur le fait de chlorer n'importe quelle eau dans le monde avec une électrolyse de l'eau du robinet sans additif. Chlore que je fais ensuite disparaître avec le traitement LaVie." En clair, un procédé qui porte le nom de LaSource qui donne la possibilité de garantir la qualité sanitaire de l'eau en sortie et que le traitement a fonctionné correctement au niveau du goût et des odeurs.

Alors comment cela fonctionne ? "Cela va fonctionner avec une petite cellule d'électrolyse et se présenter sous la forme d'une fontaine à eau, poursuit Pascal Nuti. Nous entrons sur un nouveau marché. Vous voyez ces bonbonnes d'eau de 19 litres (L) (les plus utilisées dans le monde), c'est une pollution pour l'environnement. En géné-



Pascal Nuti et Saadi Brahmi ont imaginé LaVie. LaSource est la suite logique de leur démarche.

/PHOTOS DR

REPÈRES

Solable a été créée en 2015. Plusieurs fois primée au CES de Las Vegas, la jeune pousse a vendu 12 000 unités LaVie et va réaliser un chiffre d'affaires de 800 000 €

rant du chlore, je peux effectuer un nettoyage automatique, grâce à ma cellule d'électrolyse. Vous savez, en France, il y a environ, 250 000 fontaines à eau au format 19 litres. On ne change rien. On enlève la bonbonne de 19 L et on pose notre produit à la place, une sorte de cylindre en plexiglas constitué de deux réservoirs."

L'électrolyse se passe dans le volume supérieur et un réservoir de distribution de 6 L se trouve en bas. Le chapeau de la bonbonne contient toute l'électronique : "Les Led UVA vont flasher l'eau dans le réservoir de 3 L avant qu'elle descende dans la partie distribution stockage, en fait on chlore et on déchlore l'eau. On enlève tous les inconvénients de la fontaine à eau, on a la garantie sanitaire et celle d'avoir tous les jours la même qualité que le premier jour." Et ainsi il n'y a jamais de chlore dans l'eau de boisson, purifiée, sans goût et sans odeurs.

Geneviève VAN LEDE

C'EST QUOI LAVIE ?

LaVie est une solution qui transforme l'eau du robinet en eau minérale pure, à travers un processus inspiré par la nature. Le traitement se fait dans une bouteille en verre que l'on pose dans un écrin en bambou naturel pendant 20 minutes. Il n'y a aucun filtre, ni consommable.

La technologie brevetée -- oxydation avancée par rupture homolytique -- enlève le chlore et ses dérivés, conserve tous les sels minéraux et oligo-éléments, supprime fortement les goûts et odeurs et réduit les traces de pesticides et médicaments. Ce processus fonctionne grâce à un rayonnement électromagnétique contenu dans le spectre solaire invisible, les UV-A. La bouteille, ainsi que le litre d'eau qu'elle contient, sont stérilisés de toute bactérie ou virus.

LEVÉE DE FONDS DÉBUT JANVIER

"Il faut grandir, gagner en crédibilité"

"On va équiper en 2020 12 000 foyers, explique Pascal Nuti, soit le double de l'année précédente. On prévoit de boucler 2020 à 800 000 euros de chiffres d'affaires, on avait prévu 1 M€ mais le Covid est passé par là. On est déjà profitable, nos ventes équilibrent nos charges. Mais si on continue de se développer à cette vitesse, cela va être très long. D'où cette levée de fonds en equity. On a fait estimer la boîte le mois dernier, on espère lever 3 M€ auprès de fonds de capital-risque."

L'objectif est de muscler l'équipe en la dotant entre autres d'un DAF et d'un directeur du marketing, soit au moins 5 personnes de plus. L'entreprise a déjà opéré une micro levée de fonds cet été : "Jean-Claude Deneuve a pris 10% du capital et est deve-



La fontaine LaSource, la dernière innovation.

nu business développer monde. Il est en train de signer un accord pour constituer une boîte et devenir notre bras armé aux USA, avec une exclusivité dans le monde universitaire et bio pour distribuer LaVie. On est en train de négocier un contrat qui aurait un minimum de 8 000 produits." Pénétrer un pays aussi grand, "c'est cher, c'est compliqué, rappelle ce patron iconoclaste. Il faut mixer les canaux, mais oui cela va marcher. Rien qu'avec cet accord et l'autre groupe de grande distribution où devrait être commercialisée LaVie (déjà en vente chez Boulanger), on espère tripler notre chiffre d'affaires l'an prochain. Nous aussi, il faut grandir, monter en sérieusement, augmenter encore la qualité."

G.V.L.

LA BOURSE

mercredi 23 septembre

Rebond

La Bourse de Paris a enfin réussi à rebondir après avoir enchaîné quatre baisses consécutives, qui lui ont coûté 5,94 %. Si les inquiétudes liées à la crise sanitaire et à la fragilité de la reprise économique sont toujours bien présentes, les investisseurs ont apprécié l'accélération de la croissance de l'activité dans le secteur manufacturier de la zone euro en septembre, selon des données préliminaires.

CAC 40
4802,26 pts à + 0,62 %

Libellé	Dern.€	var. veille	var. 31/12
Air Liquide	136,9	+ 0,70	+ 8,48
Airbus Grp	61,79	+ 0,93	+ 52,64
Alstom	43,14	+ 1,82	+ 2,15
Arcelemittal	10,516	+ 0,10	+ 32,77
Atos SE	69,06	+ 1,32	+ 7,08
Axa	15,774	+ 0,86	+ 37,18
BNP Paribas	31,455	+ 2,37	+ 40,46
Bouygues	29,61	+ 1,04	+ 21,83
Cap Gemini	113,4	+ 0,22	+ 4,13
Carrefour	13,745	+ 0,77	+ 8,06
Credit Agricole	750	+ 0,76	+ 41,51
Danone	54,98	+ 0,15	+ 25,74
Dassault Systemes	158,55	+ 0,44	+ 8,19
Engie	11,355	+ 1,75	+ 21,15
EssilorLuxottica	106,95	+ 0,75	+ 21,24
Hermes intl	731,8	+ 1,36	+ 9,85
Kering	577,7	+ 1,65	+ 1,28
L'Oreal	277,5	+ 1,31	+ 5,11
Legrand	65,76	+ 0,06	+ 9,47
LMVH	400,1	+ 2,31	+ 3,40
Michelin	91,88	+ 0,46	+ 15,78
Orange	9,22	+ 0,32	+ 29,73
Pernod Ricard	135,55	+ 0,22	+ 14,96
Peugeot	15,535	+ 1,77	+ 27,07
Publicis Groupe	26,18	+ 1,32	+ 35,13
Renault	22,165	+ 3,41	+ 47,45
Safran	85,8	+ 3,57	+ 37,67
Saint-Gobain	35,61	+ 0,59	+ 2,44
Sanofi	87,06	+ 2,71	+ 2,86
Schneider Electric	103,05	+ 1,33	+ 12,62
Societe Generale	11,512	+ 1,19	+ 62,88
STMicroelectr.	25,48	+ 0,75	+ 6,30
Teleperformance	253,3	+ 0,52	+ 16,51
Thales	62,94	+ 0,26	+ 32,19
Total	29,7	+ 0,80	+ 39,63
Unibail-RWVe	30,76	+ 4,20	+ 78,13
Veolia Environ.	18,38	+ 0,58	+ 22,48
Vinci	72	+ 0,62	+ 27,27
Vivendi	23,61	+ 0,64	+ 8,56
Worldline	74,42	+ 1,30	+ 17,85

Retrouvez toutes les valeurs de la bourse sur notre site internet www.laprovence.com, rubrique « Économie-Bourse ».

C.R.A.M.P
Depuis 1985 - Agréé Banque de France
Achat / Vente pièces or lingots
www.cramp.fr
7, rue Nazareth - AIX-EN-PROVENCE - 04 42 38 28 28